CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28169** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 05/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Raison sociale : FARJOT CONSTRUCTIONS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/02/2002

Capital : 150 000

19 AVENUE JEAN MOOS
69550 AMPLEPUIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE TARARE

Siret : 726 571 458 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8000347

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP K853339v1254001/002 215450/0

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 76926078

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 04 74 89 31 68 **Fax :**

Portable : 0615149722

Responsabilité légale :
DM CONSTRUCTIONS (848 428 868) / FRUCTUS DIMITRY PRÉSIDENT / GONIN MARIE PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.farjot.com

E-mail : marie@farjot.com

Effectif moyen : 40 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 934 052 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	41	18/02/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/06/2026 09:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.